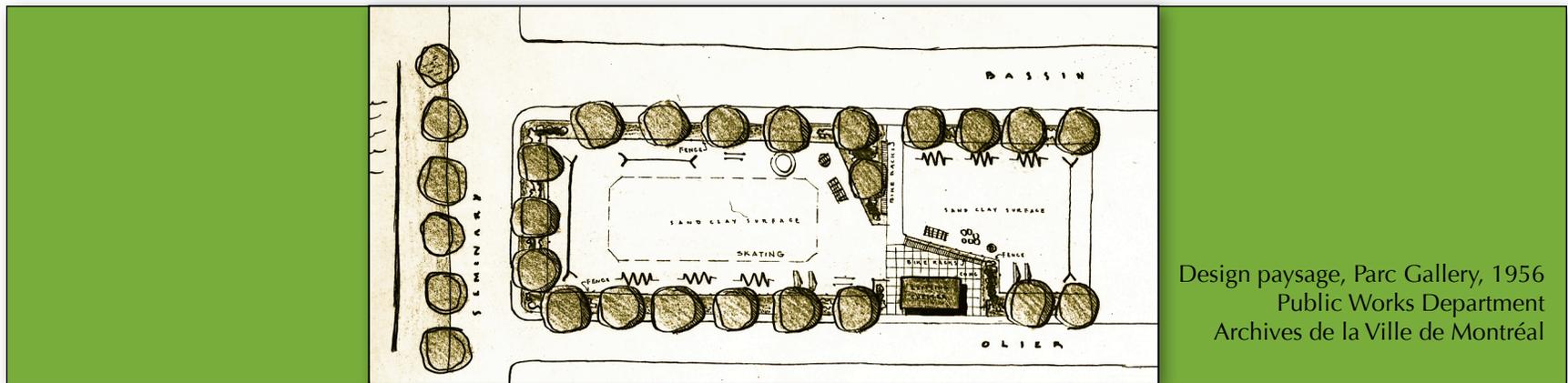


Justificatif pour la protection du Parc Gallery, Griffintown

Un mémoire présenté par
M. Claude Trépanier, représentant des usagers de Parc Gallery,
à l'Office de consultation publique de Montréal
9 février 2012



Texte préparé par
Dr Cynthia Hammond
Université Concordia

avec l'aide à la recherche de:
Thomas Strickland, MArch
Nuria Carton de Grammont
Damien Fortin
Shauna Janssen

*Traduit de l'anglais par Marie-France Daigneault-Bouchard
avec l'assistance de Claude Trépanier*

Pour les fins de la présentation de ce mémoire, **M. Claude Trépanier** représente les usagers du Parc Gallery dans Griffintown, un des quelques aires d'exercice pour chiens dans la ville de Montréal. Les signatures recueillies en appui de notre pétition afin de sauver le parc se chiffrent au-delà de 300, et les signataires proviennent de tout le Sud-Ouest de Montréal, de ses alentours et même de la rive-sud.

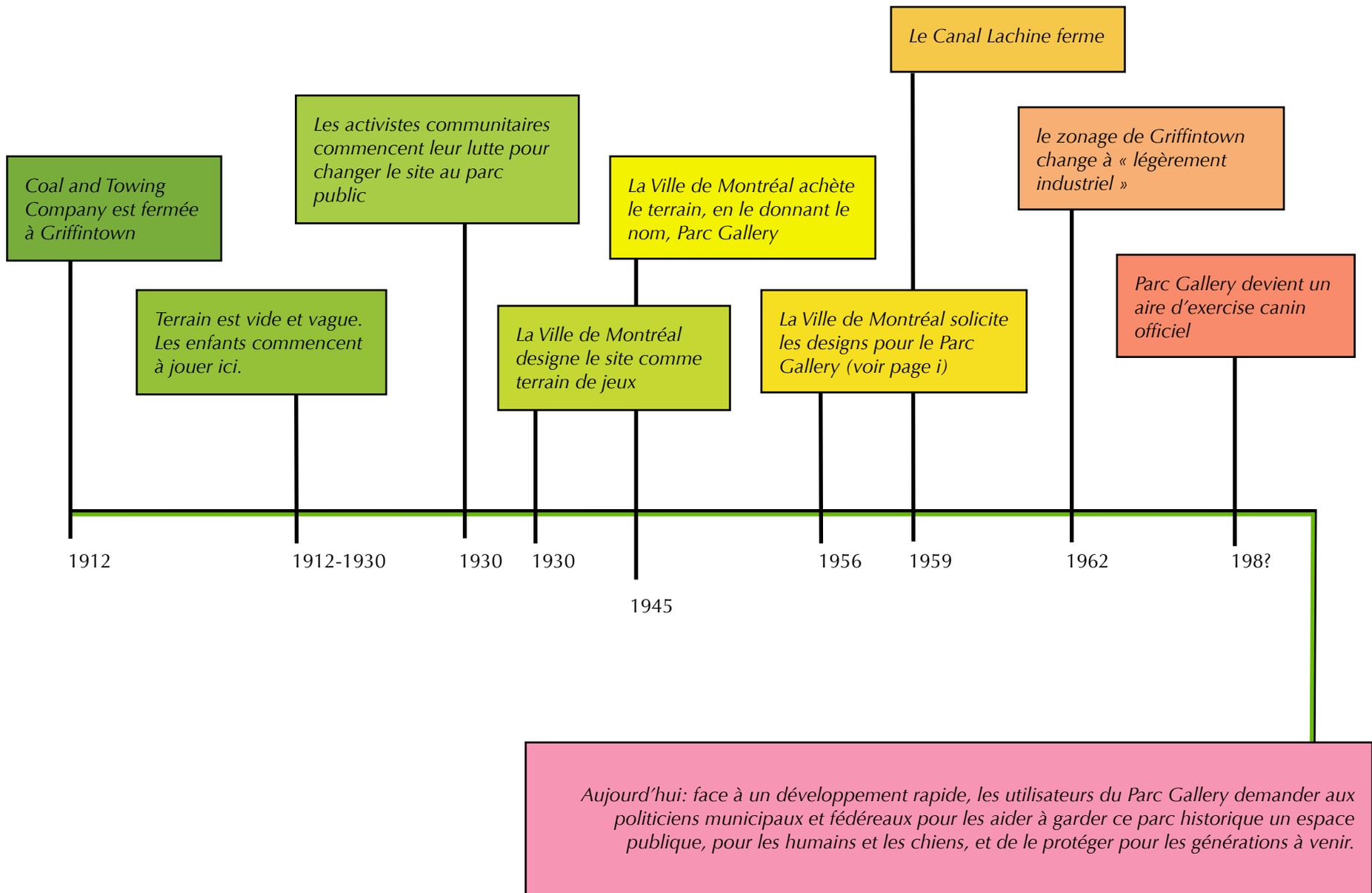
En particulier, M. Claude Trépanier représente ceux et celles qui veulent voir ce parc exclu de tout développement futur ; pour retrouver son statut officiel en tant qu'espace vert, et d'être préservé spécifiquement comme un parc à chiens. Nous estimons que quelques centaines de chiens profitent de ce parc chaque semaine, et plusieurs y viennent même quotidiennement, et ce quelque soit la saison et le temps qu'il fait. Ce nombre ne pourra qu'augmenter avec la venue de nouveaux résidents dans Griffintown. Étant donné le règlement municipal qui exige qu'un chien doit toujours être en laisse et étant donné également le manque d'espace vert et d'endroit sécuritaire pour que nos chiens puissent faire de l'exercice, la sauvegarde du Parc Gallery en tant que parc à chiens est absolument essentiel pour l'avenir de Griffintown.

Le texte qui suit est une présentation exhaustive de l'histoire du parc, qui a été crée des années 1930 comme résultat d'un travail communautaire. Parc Gallery, alors connu sous le nom de « Basin Street Playground » fut le premier terrain de jeu communautaire de la sorte dans Griffintown. Curieusement, ces limites n'ont pas changés depuis plus de 80 ans. Récemment, le parc perdit son statut d'espace vert lorsque la Ville de Montréal décida de privatiser ce lopin de terre. Le groupe qui soumet ce mémoire est composé de résidents, de propriétaires de chiens, d'universitaires en architecture et en histoire urbain, et de nouveaux et futurs résidents qui ont acquis leur habitation dans Griffintown.

Table des matières

– <i>Chronologie historique</i>	i
1. Qu'est-ce que le Parc Gallery?	p. 1
2. Survol historique et valeur patrimoniale	p.
3. Usage actuel	p. 7
4. Développement urbain et le Parc Gallery	p. 12
5. Justification pour un usage continu comme parc à chiens	p. 14
6. Résolutions à adopter	p. 17
7. Interprétation architecturale du Parc Gallery	p. 18

Tous les images dans ce mémoire ont été prises par les membres de l'équipe, ou trouvés en ligne dans le domaine public. Exceptions et les autorisations ont été obtenus, et sont notés en bas.



Je suis nouveau dans le coin mais non seulement Tyson s'est attaché à "son" parc à chiens ... je dois avouer que son maître s'est également entiché du petit coin de verdure à deux pas de chez lui. Le parc m'a permis de tisser de nouvelles amitiés et de revenir à la maison avec un chien calme et fatigué après s'être bien amusé.

– Jean-Philippe Noel, Parc Gallery, 18/09/2010

1. Qu'est-ce que le Parc Gallery?

Le Parc Gallery est un espace vert public historiquement situé dans Griffintown, un quartier postindustriel du Sud-Ouest de Montréal, Québec. Il se trouve entre l'intersection des rues du Séminaire, Basin et Olier. Il est présentement utilisé comme "aire d'exercice canin," ou parc à chiens, et l'a été pour une génération au moins. À quelques pas de Pointe-Saint-Charles et du Vieux Montréal, le Parc Gallery attire des usagers de partout dans la ville. C'est un endroit paisible et bien entretenu. Par contre, il est situé au centre d'un territoire dont l'intense développement immobilier est en croissance. Au moment d'écrire ces lignes, des piles de débris jonchent le vaste site de construction des Bassins du Nouveau Havre, de l'autre côté de la rue du Séminaire, alors qu'une autre société de développement immobilier, Devimco, a récemment acheté un bâtiment historique de l'autre côté de la rue Basin. Il n'y a pas encore de maisons dans le voisinage et peu de commerces. Les deux projets promettent de « revitaliser » le secteur, mais ce parc est déjà parfaitement viable. À n'importe quelle heure du jour, le terrain d'une acre résonne avec de joyeux jappements de salutation, des « Bonjour! » et des « Good morning! » Pendant que les personnes se dirigent lentement vers l'ombre, des chiens de toutes les formes et de toutes les tailles jouent et courent. Les gens dans le parc connaissent les noms des uns et des autres. Les chiens ont aussi clairement établi des relations et des amitiés de leur côté. Malgré le sort changeant de Griffintown depuis les 40 dernières années, ce parc a su être un site constant de rassemblement communautaire et de fierté. L'objectif de ce document est de démontrer combien ce parc nécessite une protection légale contre le développement afin qu'il puisse continuer à desservir la fidèle communauté s'y rendant depuis des années, ainsi que les nouveaux résidents d'un avenir proche. À ce point, des plans pour développer ce parc n'ont pas encore été annoncés, mais plusieurs documents de planification montrent deux bâtiments sur le lot 1409, actuellement le Parc Galley.

C'est un des meilleurs parcs à chien de la ville de Montréal. Le sauver ne requiert aucun changement à sa condition actuelle. Il est protégé de la rue par une solide clôture grillagée en excellente condition. Le parc est recouvert de gazon, ce qui en fait un espace souple et à niveau, idéal pour jouer en sécurité et facilement accessible aux propriétaires de chiens de conditions physiques variées. Deux tables à pique-nique permettent de s'asseoir à l'ombre alors que quelques usagers ont construit une petite cabane fournissant un abri durant les mois d'hiver. De jeunes arbres plantés en bordure du parc laissent la surface centrale libre afin de remplir sa fonction première, tout en ombrageant certaines parties du parc lors des vagues de chaleur estivales. Même si ce populaire parc est bien entretenu par la Ville, les utilisateurs réguliers ont aussi contribué à son entretien au fil du temps. La cabane a été construite avec du bois de charpente appartenant à des usagers du parc, d'autres ont rempli des trous, déniché des pieux de béton et planté des roses papales et des liserons le long de la clôture à l'est. La gestion des déchets se fait à l'aide de quatre poubelles, deux étant placées à chaque bout du parc près des systèmes d'entrée double de la clôture. Selon une utilisatrice régulière, Kathleen Vaughan, une résidente de Pointe-Saint-Charles, c'est un parc à chiens exceptionnel.¹

¹ Interview avec Kathleen Vaughan, Parc Gallery, Montréal, 18 septembre 2010.

2. Survol historique et valeur patrimoniale

Le Parc Gallery possède une valeur patrimoniale particulière au sein de Griffintown. Selon un rapport rédigé pour le compte de la Ville de Montréal par le spécialiste en patrimoine David B. Hanna, ce sont des activistes de la communauté qui se sont battus pour créer le parc durant les années trente afin de fournir un espace vert public à ce quartier de la classe ouvrière.² Le fait que **les limites du Parc Gallery soient restées inchangées depuis plus de soixante ans** est un réel signe du succès de ces activistes.

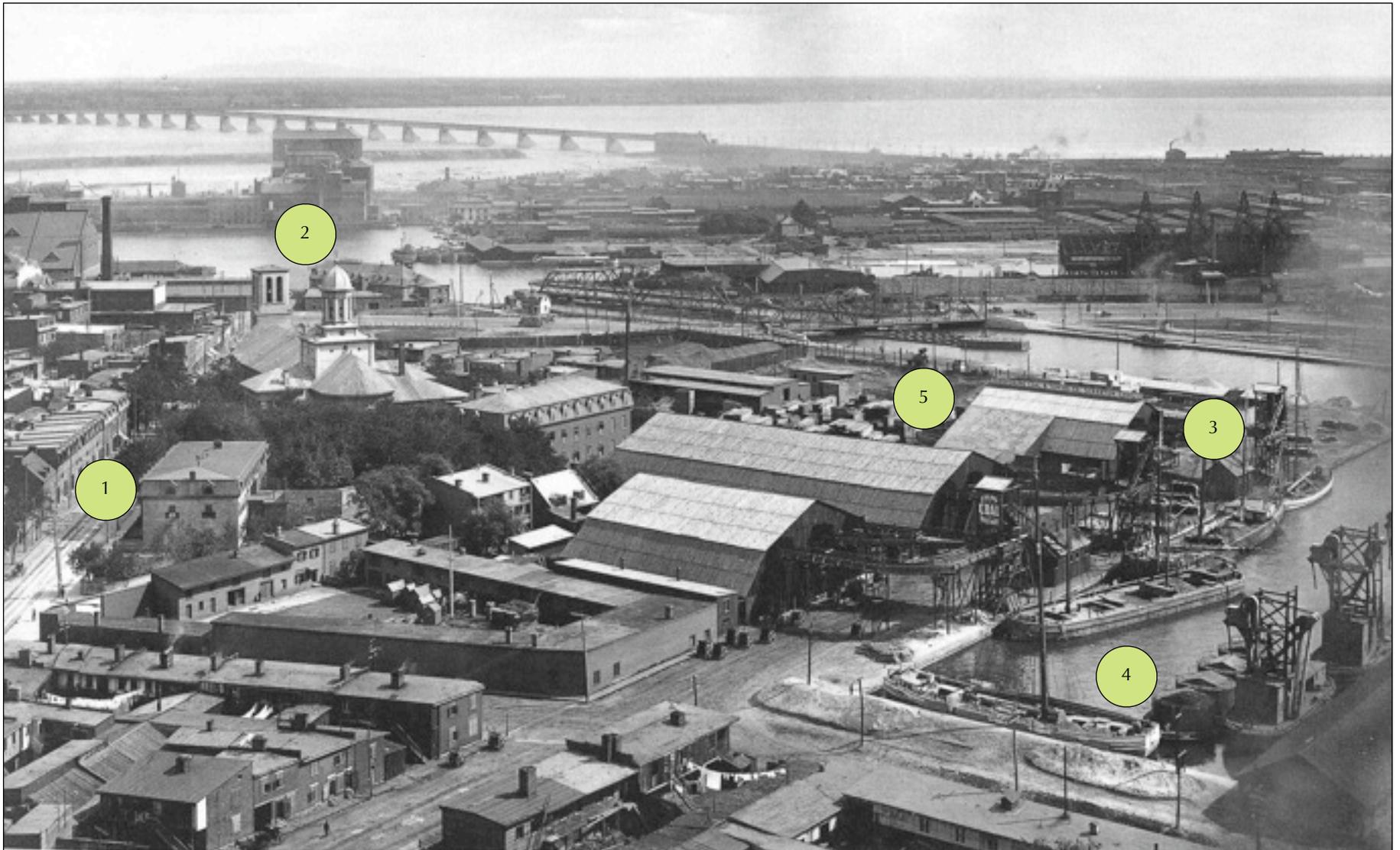
Le territoire qu'occupe actuellement le Parc Gallery a déjà appartenu à la Ferme Saint-Gabriel et il a été cédé à la Ville de Montréal en 1856 pour faire place à davantage de développement industriel le long du Canal Lachine. Vers la fin du 19^e siècle, le lot 1409 était devenu un site clé étant donné sa situation immédiate à l'est des bassins numéros 1 et 2. Le secteur était une intense zone industrielle. La scierie *Steam Saw & Planing Mill* de William Brennan se trouvait directement à l'ouest du lot 1409, alors que l'occupant principal du site pour plusieurs décennies fut *Ogdensburg Coal and Towing Company*, une compagnie de charbonnage et de transport dont l'adresse était le 17 rue du Séminaire. Tout juste au nord-est se trouvait l'église Sainte-Anne, un monument significatif dans la communauté. Une image provenant de la collection du Musée McCord (suivant) montre la densité du secteur en 1896. La rue du Séminaire aboutissait directement sur le bassin numéro 1, visible dans le coin inférieur droit de la photo, alors qu'un grand hangar recouvrait la moitié du lot qu'est maintenant le Parc Gallery. La moitié est était une cour industrielle remplie de matériel de production. D'autres grands hangars industriels s'entassaient dans le voisinage et, sauf pour un groupe d'arbres poussant au presbytère entre l'église Sainte-Anne et l'école catholique tout près, il n'y avait pas de parc ou d'espace vert dans le secteur. Des nuages de fumées emplissaient l'air et un voile de pollution rendait difficile l'observation du Pont Victoria et de Pointe-Saint-Charles un peu plus loin. La proximité des résidents de leur lieu de travail se devine par une délicate corde à linge suspendue dans l'arrière-plan de l'image.

L'usine à charbon a été fermée entre 1912 et la fin de la Première guerre mondiale; le sol semble avoir été nettoyé des restes du bâtiment durant les années suivant la Deuxième guerre mondiale. Des photographies et des documents dans les archives de la Ville de Montréal suggèrent que l'espace était déjà utilisé, de manière informelle, comme terrain de jeu depuis au moins la fin des années 1920, si ce n'est plus tôt. Un rapport du 31 octobre 1930 énumère un nombre de sites qui « devraient être considérés des terrains de jeux » et être sous la juridiction exclusive des « Récréations publiques du Service des Travaux publics ». Selon le rapport toujours, le lot était « connu sous le nom de Gallery » ou Parc Gallery, sans doute en rapport avec la famille Gallery, une force locale très active politiquement.³ Mais à cette époque cette parcelle de terre appartenait aux *Pères Rédemptoristes de la Province de Québec*, qui occupaient l'église Sainte-Anne de l'autre côté de la rue Basin. Par conséquent, le Comité exécutif de la Ville de Montréal s'est résolu à reconnaître le terrain « comme terrain de jeux » et il est devenu la propriété du Département des travaux publics. Les propriétaires ont accepté de louer le terrain pour un certain nombre de baux de 5 ans entre 1931 et 1945. **Le 10 septembre 1945, la ville a finalement émis d'acheter définitivement le terrain des Pères Rédemptoristes, une action notariée le 16 octobre 1945, il y de cela 66 ans ce mois-ci.**⁴ Avec cet acte, le nom de Parc Gallery devenait officiel.

² «Ce vaste terrain a été mis de côté pour les sports d'équipe (hockey, baseball, lacrosse) à Griffintown, grâce au militantisme de la communauté irlandaise, suite à la démolition d'une installation de charbon.» David B. Hanna, «Griffintown: son histoire et son cadre bâti,» Secteur de planification détaillée de Griffintown (Montréal: Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, 2007) 117.

³ David Gallery (1859-1920) était un conseiller municipal du Quartier Sainte-Anne de 1898 à 1910. Près du Square Gallery, qui abrite un bain public, le Chalet Gallery a été nommé en son honneur.

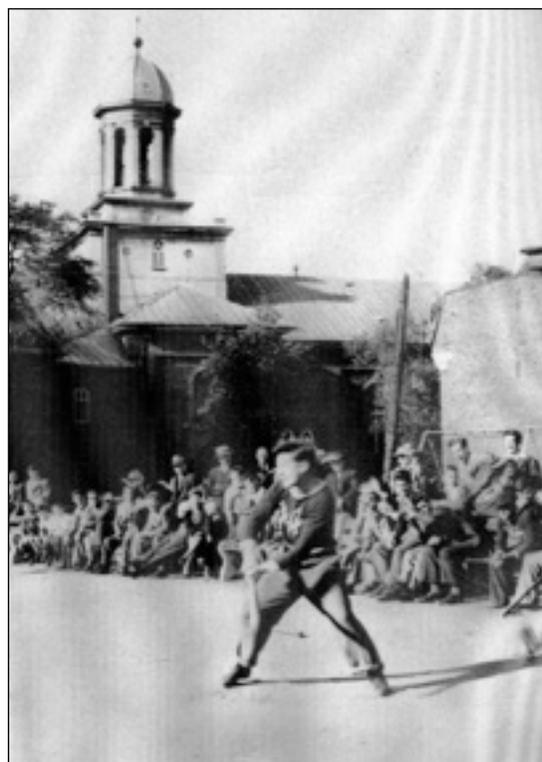
⁴ Acte du notaire J. Baudouin, N.P. (17849) 16 octobre 1945. Détaillé dans la collection de documents numérotée 1901.247, Archives de la Ville de Montréal, pour «Gallery, parc.»



1. Rue McCord (maintenant rue de la Montagne)
2. Église Sainte-Anne
3. 17 rue du Séminaire, Ogdensburg Coal and Towing Company
4. Bassin no. 1
5. Le site du futur Parc Gallery

Griffintown en 1896, en regardant vers le sud-ouest. Source: McCord

Au cours des années 1940, 1950 et même plus tard, le parc fut populaire pour la récréation informelle et les sports d'équipe organisés. Les archives de la Ville de Montréal font aussi référence à des événements communautaires importants comme le théâtre pour enfants y prenant place. Un certain nombre de photographies du parc témoignent de cette période, tout comme une variété de noms pour le parc, tel que Basin Street Parc (Parc de la rue Basin), le Basin Street Playground (le terrain de jeu de la rue Basin) et Gallery Park. Les images suivantes proviennent du livre du réalisateur Richard Burman, *20th Century Griffintown in Pictures* (Montréal: Richard Burman, 2010).



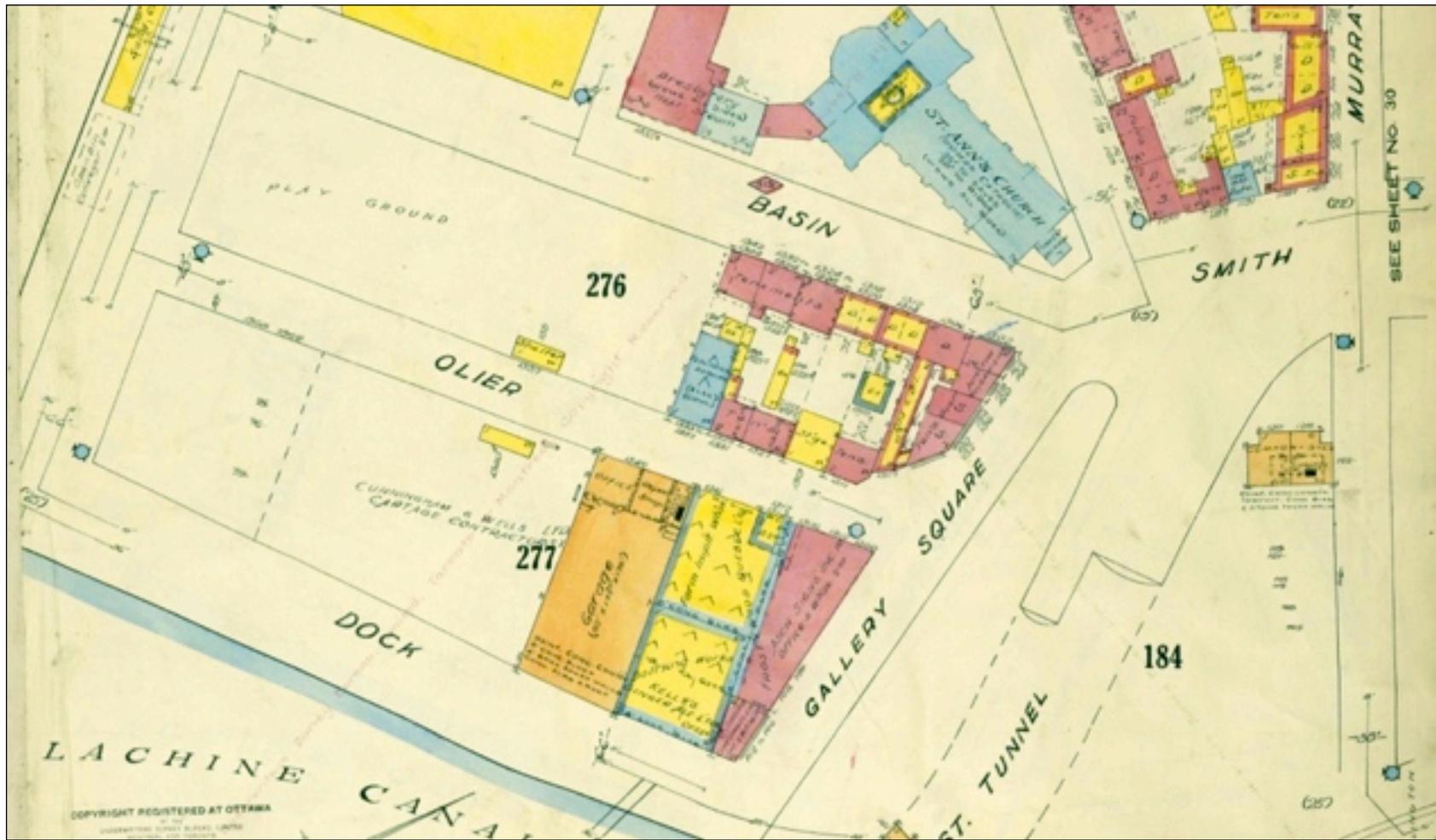
De gauche à droite:

Baseball au Parc Gallery, c. 1925

Baseball au Parc Gallery, c. 1935 (À noter, la cime de l'église Sainte-Anne qui s'élève à l'arrière-plan.)

Hockey sur glace au Parc Gallery, c. 1955 (L'église Sainte-Anne est aussi visible dans cette image, à gauche.)

Le Parc Gallery est clairement indiqué dans plusieurs cartes historiques de Montréal. Ce détail d'une carte d'assurance pour les incendies de 1939 montre le « *play ground* » (terrain de jeu), aujourd'hui le Parc Gallery (source: Goad Maps, BANQ). L'église Sainte-Anne (maintenant démolie) est visible au nord-est du parc. Fait à noter, déjà à cette date, un petit « *shelter* » (abri) apparaît à la limite sud du parc, un précédent à celui qui existe aujourd'hui dans le parc.



3. Usage actuel

Avec la fermeture du Canal Lachine en 1959, Griffintown a perdu sa place de choix au sein des opérations industrielles et économiques de Montréal et du Canada. S'en suivit une période de transition sociale et économique liée de près aux plans naissants pour Expo '67 qui allaient transformer de larges sections du Vieux Montréal, du Port de Montréal, de Griffintown et de Pointe-Saint-Charles. En 1962, le zonage de Griffintown était changé à « légèrement industriel » et peu après, les préparations pour la construction de l'Autoroute Bonaventure ont commencé, entraînant la destruction de larges pans de l'architecture historique de Griffintown, incluant l'église Sainte-Anne. La complétion de Bonaventure a divisé le secteur en deux. La majorité de sa vie sociale et communautaire a été saignée à blanc. Avec une telle modification du zonage, la Ville avait moins de pression pour maintenir des services sociaux dans le secteur. En 1967, le Parc Gallery était identifié dans un document public comme un parc « abandonné. »

Cependant, nous pourrions demander qui, précisément, l'a abandonné. Le baseball avait été un passe-temps populaire du Parc Gallery depuis les années 1920 et il semblerait que, malgré le changement de zonage, cette situation se soit continuée jusque dans les années 1970. Jacques Sabourin, un résident de longue date de Pointe-Saint-Charles, utilise le parc depuis quarante ans. Il se souvient d'avoir joué au baseball dans le Parc Gallery alors qu'il était un jeune garçon, puis, un jeune homme. Il se rappelle aussi le changement de vocation du site comme parc à chiens. Il vient avec son terrier Jack Russell, Maggie (page suivant), depuis six ans maintenant et il estime que c'est devenu un parc à chiens dans les années 1980 ou au début des années 1990.⁵

Les différentes commodités du Parc Gallery en font une destination exceptionnelle. Comme l'expliquent deux usagers réguliers, leurs fox terrier Yuki et Kiku « arrivent tout près du lieu et pleurent de joie. Ils savent qu'ils seront libres, qu'ils pourront enfin courir. » Mais les bénéfices vont aussi en direction des humains. Les propriétaires de Yuki et Kiku ajoutent : « Il est facile de faire connaissance avec les personnes qui viennent au parc. Nous avons déjà un point en commun : nous aimons les animaux. Alors, c'est un début pour la conversation et les échanges plus profonds. »⁶

Ces observations soulignent la valeur sociale significative du Parc Gallery pour ses utilisateurs actuels, et futurs, qui reconnaissent que le parc est menacé par le développement. Approximativement, trente usagers ont été interviewés en septembre 2010 pour découvrir à quel point l'avenir du parc est une préoccupation pour eux. **Chaque utilisateur abordé était catégorique quant au fait que le parc devait être conservé comme parc à chiens; il y a trop peu de parcs à chien de ce genre dans la ville, là où les chiens de toutes tailles sont en sécurité, et il y a déjà trop de développement prenant place dans Griffintown.** Mais la discussion autour de l'importance du Parc Gallery n'est pas seulement rhétorique. Un événement artistique récent concernant le parc et les défis auxquels il fait face présentement a accueilli plus d'une centaine de visiteurs en trois heures.⁷ Une pétition pour sauver le parc a circulé en septembre 2011; plus de 100 signatures ont été réunies en moins de trois jours (voir **Annexe I**). Cette profonde estime pour le Parc Gallery doit être prise en compte au cours des décisions futures concernant son avenir.petition to save the park as a

⁵ Interview avec Jacques Sabourin, Parc Gallery, Montréal, 18 Sept. 2010. Très peu d'évidences à propos du changement de vocation du parc en tant que parc à chiens peuvent être trouvées aux archives de la Ville de Montréal.

⁶ Les propriétaires de Yuki et Kiku, qui souhaitent rester anonymes, ont été interviewés avec d'autres usagers du parc en septembre 2010.

⁷ Le projet artistique appelé *dog parc gallery*, qui exposait les portraits des chiens utilisant le parc régulièrement, pouvait être vu entre le 27 août et le 16 septembre 2011. La projet a fait l'objet d'un reportage sur la chaîne de télévision CTV. Pour plus d'information, visiter le <http://pouf-blog.blogspot.com/> où le clip de CTV peut être visionné. Une publication accompagnait l'exposition et elle a été envoyée à plus d'une vingtaine d'individus dans les domaines politique, du patrimoine et de la conservation à Montréal.



Maggie, 6 ans. Photo Emily Kirkman, 2010.

Rangée du haut : Billy, Baloo, Canelle, Duff, Duke, Rocky, Yuki and Kiku
Rangée du milieu : Harry (Potter), Gallimard, Henry, Kenya, Maggi, Pinou, Zirreh
Rangée du bas : Jack, Maurice, Max, Montgomery, Toby, Maggie, Tyson



Quelques uns des chiens qui utilisent présentement le Parc Gallery sur une base hebdomadaire, quotidienne ou de plusieurs visites par jour. Photos: Thomas Strickland & Emily Kirkman, 2010.



Cannelle avec *Cannelle*, photographiée au vernissage de *dog parc gallery*, 27 août 2011. Cannelle vient au Parc Gallery tous les jours depuis 2 ans.



Parc Gallery, septembre 2010. Photo: Emily Kirkman

4. Développement urbain et le Parc Gallery

L'avenir de ce parc fort apprécié est en péril; les plans de développement de ce secteur sont en cours. Le Parc Gallery repose entre deux projets résidentiel de plusieurs millions de dollars qui, une fois complétés, feront augmenter la valeur de ce site de manière exponentielle. « District Griffin » est une collaboration entre la Ville de Montréal et la société immobilière Devimco. « Les Bassins du Nouveau Havre » est un projet de la Société immobilière du Canada (SIC), qui a engagé un consortium d'architectes.⁸ Certains documents de planification de ces projets de développement suggèrent que la destruction du parc est imminente. La position officielle de la Ville de Montréal sur l'avenir du Parc Gallery est également troublante. D'après la version du Plan d'urbanisme de mai 2011, le Parc Gallery est disponible pour développement. **Plus crucial encore, aucune des nombreuses cartes du Plan ne reconnaît le parc à chiens comme un espace vert public.**

Même si la création d'espaces verts est incontestablement une préoccupation pour les planificateurs de Griffintown, les espaces verts existants ne semblent pas faire l'objet de la même attention. La SIC possède le site massif tout juste à l'ouest du Parc Gallery, anciennement la station de triage de Postes Canada. Le document public de la SIC, « Développement proposé, » représente clairement la moitié ouest de l'îlot qui renferme actuellement le Parc Gallery, tout juste à l'est de la rue du Séminaire et au sud de la rue Basin. Selon ce plan, le Parc Gallery n'existe plus.



Développement proposé : Plan des Bassins du Nouveau Havre. Source: Groupe Cardinal Hardy et L'OEUF/ Société immobilière du Canada, nd.

⁸ L'équipe architecturale est composée de Cardinal Hardy/Menkès Shooner Dagenais Letourneux Architectes/Busby Perkins + Will, et les développeurs sont Prével et Conceptions Rachel Julien. Ville de Montréal, « Nouvelles/communiqués de presse : Les Bassins du Nouveau Havre : Développeurs annoncés » *Montréal 2025 : Imagination/construction*, 5 novembre 2011, web (accédé le 15 juillet 2011).

Plutôt, deux grosses structures y semblent prévues. Lorsqu'il a été approché sur les intentions de la Ville concernant ce site, le Maire Benoit Dorais a expliqué que le terrain appartient à la Ville de Montréal, mais qu'il n'est pas zoné comme parc : il a été incorporé au domaine privé.⁹ En d'autres mots, le statut de 1949 qui attribuait au parc la caractéristique d'espace vert public a été, d'une manière ou d'une autre, changé. À moins que le parc soit reconnu sans délai comme tel, il sera détruit. À l'invitation du Maire Dorais, le présent justificatif a été rédigé.

Étant donnée la localisation du Parc Gallery, près d'un pont qui relie deux développements majeurs jouissant d'un accès aisé au centre-ville, au Vieux Montréal, au Canal Lachine, à la Rive-Sud, au Technoparc de Montréal ainsi qu'aux quartiers en processus rapide de gentrification que sont Pointe-Saint-Charles et Verdun, il ne peut y avoir de doute quant à la future valeur économique de ce site. Il n'est pas surprenant alors qu'il y ait des plans pour profiter de ce qui a l'air, en survolant une carte de la ville, d'un espace vide. Néanmoins, comme ce justificatif le prouve, l'espace du Parc Gallery est tout sauf vide.



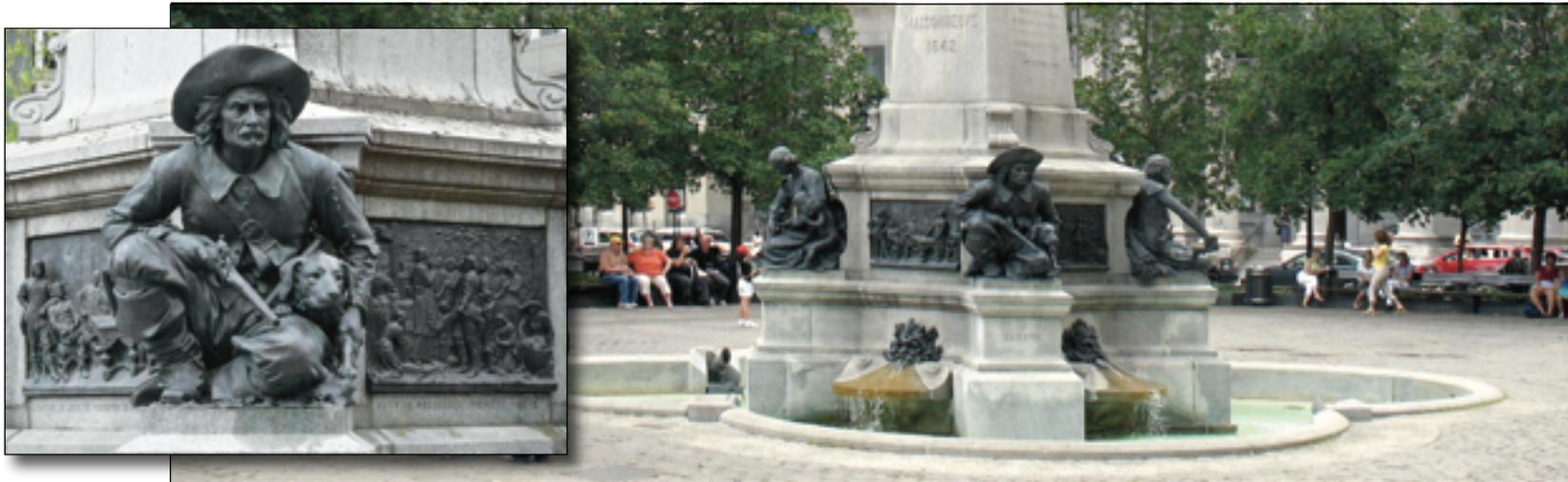
Le vernissage au Parc Gallery, août 2011. Photo: Emily Kirkman

⁹ Lettre à l'auteure, 16 septembre 2011.

5. Justification pour un usage continu comme parc à chiens

Les chiens sont domestiqués depuis environ dix mille ans. Ils partagent nos vies, pour le meilleur et pour le pire. Bien des gens ne peuvent imaginer leur existence sans leurs compagnons canins; ils sont non seulement des animaux de compagnie, mais aussi des membres de la famille et des amis. Or, en tant qu'espèce, ils se trouvent particulièrement désavantagés dans les villes, où la joie de courir sans laisse et de rencontrer d'autres chiens nécessite un espace sécuritaire. Mais s'il y a un endroit où les chiens et leur rapport avec nous devraient être reconnus et soutenus, c'est bien à Montréal. Montréal célèbre *Pilote*, la compagne et protectrice de Raphaël Lambert Closse (1618-1662), le sergent-major qui a passé une grande partie de sa vie en Nouvelle-France, le Québec d'aujourd'hui. Son titre glorieux lui revient pour avoir réussi à chasser les indigènes Iroquois de leur territoire. Lui et *Pilote* sont représentés par une statue de bronze au cœur du Vieux Montréal, sur la Place-d'Armes. Là, l'illustre sculpteur québécois Louis-Philippe Hébert (1850-1917) a honoré Paul Chomedey de Maisonneuve (1612-1676), fondateur de Montréal.¹⁰

Lambert Closse bénéficie d'une place dans ce monument en partie à cause de *Pilote*. Son aboiement l'a averti qu'une attaque des Iroquois était imminente. Ainsi, dans le monument d'Hébert, *Pilote* est placée dans le coin inférieur au sud-est, son corps entier est en alerte quant à une présence que nous ne pouvons voir. *Pilote*, en défendant son compagnon humain, devient alors partie intégrante d'histoires plus larges qui ont façonné cette ville, les batailles et les victoires qui ont permis à ce terrain – le terrain sur lequel le Parc Gallery repose – de se prêter au débat actuel quant au type de développement qui mérite de l'espace ici.



¹⁰ Le Club canin du Vieux Montréal (CCVM) a nommé son beau parc à chiens à l'angle des rues Brennan et Duke en l'honneur de *Pilote* en 2007. Le Parc *Pilote* est également en péril dans le cadre des plans d'envergure pour le Havre et l'Autoroute Bonaventure. Voir Cynthia Hammond et Thomas Strickland, « Parc *Pilote*: A Dog Friendly Corner of Old Montréal », *Le Vieux Montréal* 8.6 (novembre-décembre 2010) 10.

En plus de perdre un site avec un puissant héritage d'activisme communautaire, la destruction du Parc Gallery serait une perte incalculable pour les usagers actuels. Mais, il y a de l'espoir pour l'avenir du Parc Gallery. Les auteurs du Plan d'urbanisme assurent à leurs lecteurs que leur but est « d'assurer la protection et l'amélioration des parcs et espaces verts illustrés [aux présentes] »¹¹ Le Parc Gallery doit encore être reconnu comme un important parc communautaire et espace vert. Mais ceci peut et doit être le résultat des consultations publiques prévues pour l'automne 2011, pour lesquelles ce document est destiné. Les photos et l'information présentées dans ce justificatif démontrent que le Parc Gallery est une des commodités les plus précieuses dans le voisinage. De l'aube au crépuscule, tous les jours, été comme hiver, les chiens et les humains viennent au Parc Gallery pour partager la vie, la quiétude et la sécurité que cette communauté a bâties ensemble. Cela se doit d'être sauvé.

Il s'agit d'un superbe espace vert qui mérite d'être nommé ainsi sur toutes les cartes que la Ville de Montréal produit à partir de maintenant. Une reconnaissance officielle en tant que parc public assurerait que le Parc Gallery soit protégé et célébré pour les années à venir. Le fait de supporter les signataires de la pétition ci-jointe, dont le but urgent est de sauver le Parc Gallery en tant que parc à chiens, est une étape importante pour une écoute des voix qui s'élèvent parmi les habitants du Sud-Ouest.

Nous faisons partie d'une fière tradition de membres de la communauté qui considèrent que le parc appartient au peuple. Tout comme les utilisateurs qui ont donné une vocation à cet espace dans les années 1920 puis encore dans les années 1970, **les signataires de la pétition ci-jointe souhaitent voir l'usage actuel, couronné de succès, du parc reconnu et protégé. S'il-vous-plaît, aidez-nous à sauver notre parc. Il est unique à travers la Ville de Montréal.**

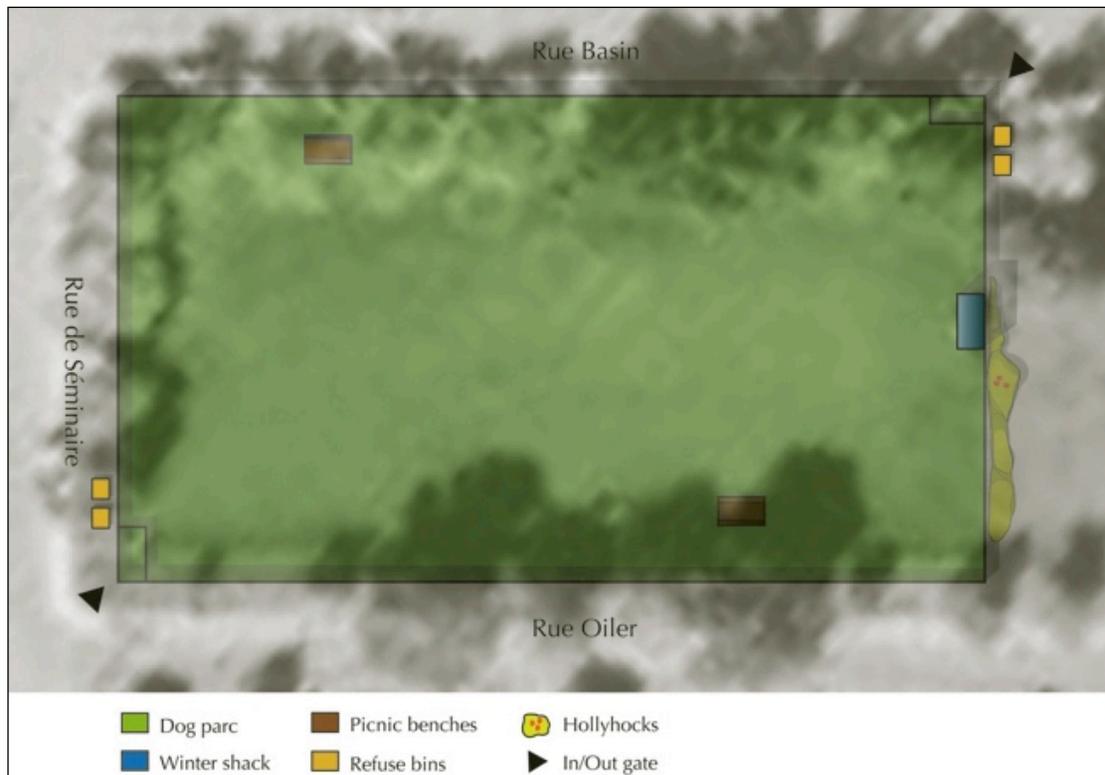


Parc Gallery, l'automne 2010, Photo Shauna Janssen.

¹¹ « Le Plan souhaite assurer la protection et la mise en valeur des parcs et des espaces verts illustrés à l'extrait de la carte du même nom, applicable à l'arrondissement du Sud-Ouest. » Ville de Montréal, « Nouvelles/communiqués de presse : Parcs et espaces verts », *Plan d'urbanisme* (Montréal : La Ville de Montréal, 2011), web (accédé le 15 juillet 2011) 39.

5. Résolutions à adopter:

Nous pressons la ville de Montréal d'adopter les résolutions suivantes afin de sauver le Parc Gallery de tout changement ou développement.



1. Que le Lot 1409 de la Ville de Montréal soit reconnu et protégé comme espace vert public de manière permanente.
2. Que cet espace vert public soit considéré à perpétuité comme un parc à chiens officiel de la Ville de Montréal pour l'usage exclusif d'exercice et de socialisation des compagnons animaux des résidents de Griffintown, du Sud-Ouest et des quartiers voisins.
3. Que tout développement immobilier ou de tout autre nature soit interdit sur ce lot.
4. Que tous les efforts soient faits dans les mois et les années de travaux de construction à venir pour assurer un environnement hospitalier permettant une utilisation continue du Parc Gallery en tant que parc à chiens.

Dessin en plan du Parc Gallery, Thomas Strickland, août 2011